

Présents : PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MUZEL Loïc,
Josiane, MAZIOUX Marilyne, CORAND Carole,
M. de la Roche et ROBERT René

Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

ECOLE

Les travaux de restructuration étant terminés, la rentrée pourra se faire dans les nouveaux locaux, il faudra négocier avec ALGECO car la location des bungalows était prévue jusqu'en avril 2011. L'effectif de la rentrée 2010 est de 23 élèves du CP au CM2 à Pinay et 24 élèves maternelles à Georges de Baroille. Les élèves de Pinay seront accueillis par un nouveau maître et une nouvelle aide à l'école.

AUBERGE

Un bail commercial sera conclu avec Mr Poncet pour une durée de 9 ans pour un loyer de 300 " pour le rez de chaussée et 100 " pour le 1^{er} étage à usage de dépendance soit 400 ". Le conseil municipal autorise le maire à signer les documents.

Comme il avait été convenu, l'auberge fonctionnant bien, Mr Poncet rachètera le fonds de commerce. Des travaux seront effectués par la commune, des devis sont examinés pour le changement des fenêtres et volets en PVC, le chauffage et l'isolation et mise aux normes du WC. La décision sera prise après rencontre avec la Chambre de commerce afin de connaître les subventions possibles.

WC PUBLICS

Le Maire présente le projet de Gilles Rondard, quelques modifications seront apportées. Au niveau de la place se trouvera le bloc sanitaire et WC et un rangement communal et au niveau de la Salle d'Animation un local de rangement communal.

SPANC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de signer un avenant pour la prolongation du contrat de prestation de service pour le contrôle et le diagnostic des installations d'assainissement non collectif avec SAUR France jusqu'au 31/12/2012. Une délibération est prise.

RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT 2009

Mr le Maire donne lecture du rapport Eau et Assainissement 2009. Il est adopté à l'unanimité des membres présents. Une délibération est prise.

PERSONNEL COMMUNAL

Emploi Aide à l'École

Suite à l'appel à candidature lancé auprès de Pole Emploi, parmi 13 postulantes, c'est Mlle Nathalie Thierry qui a été retenue en Contrat Unique d'insertion pour 26 heures hebdomadaires pour une durée de 2 ans remboursées au taux de 90 % par l'Etat. Elle débutera le 13 septembre.

Agent d'Entretien

Une délibération permanente est prise afin d'autoriser le maire pour les recrutements saisonniers ou de remplacement.

Un contrat de 1 an est fait à Mme DARMET Yvette pour l'entretien des bâtiments à compter du 19/07 en attendant de prendre une décision pour la pérennité de ce poste.

QUESTIONS DIVERSES

- Nouvelle réglementation pour la signalisation des entrées de bourg : le Conseil Général change tous les panneaux d'entrée de village, il sera interdit quoi que ce soit sur ces mats. Si la commune le souhaite elle installe à ses frais d'autres panneaux pour le jumelage ou la sécurité tout en respectant les normes en vigueur à ce jour.
- Programme voirie 2011 : faire chiffrer point à temps sur le chemin des Chezeaux.

Tous les membres présents ont signé au registre.